

SECTION DE VENDEE

CTL

La Roche Sur Yon, le 11 octobre 2022

Monsieur le président,

Ce CTL se tient dans un contexte général des plus tendus, tant au niveau national qu'international. Cet automne 2022 voit les prix des biens de première nécessité continués à s'envoler tandis que la menace de pénuries énergétiques reste prégnante. Face à cela, l'exécutif affiche ses priorités et montre manifestement bien plus de détermination à poursuivre la casse de notre système de protection sociale qu'à lutter contre la paupérisation induite par les niveaux records de l'Inflation. Outre l'assurance chômage qu'il précarise, le gouvernement s'obstine à vouloir détruire encore un peu plus le système de retraites en promettant un nouveau recul de l'âge légal de départ. Après, avoir envisagé un passage en force par le recours au 49.3, l'exécutif planifie d'imposer son projet destructeur après une phase de concertation. Autrement dit, la décision est précédée de la consultation des parties concernées sans s'engager à tenir compte de leur avis.

Revenons à l'urgence sociale du moment, puisque la question du reste à vivre se pose de plus en plus tôt dans le mois pour une grande partie de la population. Le 29 septembre, les agentes et agents de la DGFIP se sont inscrits dans la journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle en faveur des salaires motivée par l'inflation galopante et la perte du pouvoir d'achat. Pour **Solidaires Finances Publiques**, le manque de reconnaissance de la technicité et de l'engagement de l'ensemble des personnels n'est plus acceptable. Nous restons déterminé et rappelons donc notre revendication pour une véritable revalorisation de notre rémunération, de notre régime indemnitaire, et de la prise en charge des frais engagés par les personnels. Nous refusons toute notion de mérite dans la rémunération. Nous dénonçons la mise en place de primes exceptionnelles à titre de compensation, telle que la prime d'attractivité/fidélisation. Nous exigeons des parcours de carrière qui offrent de réelles perspectives de promotion. De plus, nous rappelons que **Solidaires Finances Publiques** avait interpellé notre administration, dès le CTR de juillet, sur les dégâts causé par la modification de la carrière de certains contrôleurs au 1^{er} septembre 2022.

Le lundi 26 septembre, nos ministres Bruno Le Maire et Gabriel Attal ont présenté le projet de Loi de Finances (PLF) pour 2023 et le projet de loi de programmation pluriannuelle des Finances Publiques 2023-2027. Si l'ensemble des ministères voient leurs effectifs augmenter... ce n'est pas le cas de la Direction générale des Finances publiques. La suppression de 850 emplois à la DGFIP est loin d'être une bonne nouvelle. La communication officielle s'est félicitée d'une rupture avec les quinze dernières années concernant le volume de suppressions d'emplois (25 000 suppressions depuis 2010). Dans les faits, c'est bien encore une nouvelle vague de suppression d'emplois qui submerge la DGFIP. Elle imposera inévitablement une baisse des moyens donnés aux collègues, des transferts de tâches et une dégradation des conditions de travail. Ces 850 suppressions d'emplois sont de trop au vu des difficultés criantes que nous rencontrons au quotidien dans l'exercice de nos missions.

Si la Direction Générale se félicite d'une valorisation des crédits informatiques, **Solidaires Finances Publiques** ne peut que dénoncer le fait que la DGFIP devrait utiliser ses marges de manœuvres financières pour revaloriser les régimes indemnitaires ou les carrières des personnels.

Concernant les recrutements, la Direction générale se félicite de leur augmentation passant de 3300 en 2022 à 4500 en 2025. Elle oublie, bien entendu, de mettre ces chiffres en perspective

des 5000 départs à la retraite par an, et de préciser la nature de ces recrutements, contractuels ou par concours.

La Direction Générale annonce, par ailleurs, le redéploiement d'emplois « au bénéfice de certains métiers particulièrement dégarnis, à savoir les services de publicité foncière et les amendes. Pour **Solidaires Finances Publiques**, les SPF et les trésoreries amendes sont en effet des services en grande souffrance. Mais où ces emplois redéployés pourront-ils encore être prélevés ? Tous les services sont en difficulté à ce jour. Le nouvel objectif affiché de la DG « de réinvestir les métiers pour améliorer nos résultats et notre service public » se résume une fois de plus à un effet d'annonce.

Le Directeur Général Adjoint a également annoncé 3000 suppressions d'emplois sur l'ensemble du quinquennat qui seront sans aucun doute inscrites dans le prochain contrat d'objectifs et de moyens (COM) auquel on a si cyniquement invité les agentes et agents à participer via le « remue-ménages ». D'ailleurs sa restitution nationale publiée en septembre confirme nos craintes d'un grand « fourre-tout ». Sans parlé de la méthodologie opaque, cette synthèse est un condensé d'idées, parfois aux antipodes les unes des autres. Nous notons que le volet « ressources humaines » met en avant l'accompagnement renforcé et individualisé, la modernisation de nos outils RH, l'attractivité et les conditions de travail, adaptés aux nouvelles méthodes de travail mais pas un mot sur un abondement significatif des promotions, sur la revalorisation des carrières ou sur la reconnaissance de la technicité des personnels !

De plus, le ton décontracté voire enjoué, utilisé depuis des années au gré des différentes publications tout comme l'autosatisfaction affichée par les ministres et le directeur général percutent la réalité, participent à l'érosion de la motivation et in fine produit du mal être parmi les collègues.

C'est dans ce contexte et alors que les réformes de services liées au NRP continuent à se mettre en place, que nous siégeons en Comité Technique Local pour la dernière fois. La refonte des instances va dégrader la place du dialogue social, alors que l'environnement ne fait que démontrer son importance dans le fonctionnement des services et les conditions de vie et de travail des agents. **Solidaires Finances Publiques 85** réaffirme son engagement et sa participation au dialogue social. En ce qui concerne ce CTL, nous participerons au débat sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Solidaires Finances Publiques 85 demande que les missions et les différentes modalités des règles de mutations pour rejoindre ou quitter le service « démétropôlisé » s'installant à Fontenay le Comte soient précisées. De plus, nous aimerions savoir, Monsieur le président du CTL, si la possibilité d'une antenne du SIE des Herbiers et du SIP de Fontenay sera proposé respectivement aux agents du SIE de Fontenay et du SIP des Herbiers

Nous souhaitons un point sur les différents aspects RH de l'affectation des agents du SIP-SIE de Luçon à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous aimerions, notamment, connaître votre position sur les obligations de demande de mutation locale pour les agents ne suivant pas la mission aux Sables d'Olonne et l'accompagnement de formation professionnelle que vous allez mettre en place. De plus, dans le cas où l'ensemble des agents du SIP-SIE de Luçon ne suivraient pas la mission, nous voulons connaître les modalités du soutien que vous apporterez au SIP et au SIE des Sables.

Solidaires Finances Publiques 85 demande le calendrier du mouvement local des contrôleurs stagiaires.

Nous aimerions savoir si vous allez organiser une réunion avec les OS et communiquerez des documents concernant les listes d'aptitude.

Enfin, compte tenu du contexte d'augmentation des cas Covid en Vendée, nous vous demandons de reprendre la communication hebdomadaire à l'ensemble des agents.